

# PROJET D'ETABLISSEMENT

Le Collège Notre-Dame organise un premier degré commun et de l'enseignement général de transition aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés. A ce titre, il vise non pas à qualifier directement les élèves en vue de leur insertion professionnelle, mais bien à leur assurer la formation la plus large possible dans une perspective humaniste et en vue d'une spécialisation ultérieure. La formation générale constituera la finalité prioritaire jusqu'en 6<sup>e</sup>, au-delà des spécialisations partielles engendrées par le choix des options.

L'accent sera donc mis sur les méthodes d'apprentissage, les compétences nécessaires à l'individu pour gérer son parcours de formation et le développement de son projet personnel. Dans toute matière, la méthode « apprendre à apprendre » demeurera au centre des préoccupations des enseignants, ainsi que la recherche d'un sens global de l'apprentissage. Les activités interdisciplinaires seront à ce titre favorisées.

Le projet d'établissement est élaboré **en relation avec les points forts du projet éducatif et pédagogique**, et revu régulièrement en concertation avec le conseil de participation. Il indique les grands axes développés par le Collège Notre-Dame afin d'atteindre les objectifs fixés par le législateur dans l'art. 6 du Décret « Missions » :

1. promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves;
2. amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;
3. préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;
4. assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

L'approche développée au travers de ces objectifs est reflétée annuellement dans un rapport d'activités qui est discuté au sein du Conseil de Participation.

En évolution permanente, le projet d'établissement intègre régulièrement à sa structure de base les expériences nouvelles et reflète ainsi la réalité de la vie au collège.

## SOLIDARITE ET CITOYENNETE

### *ACCEPTATION POSITIVE DES DIFFERENCES*

#### *Au 1<sup>er</sup> degré*

La 1<sup>re</sup> année se voit assigner une mission d'accueil primordiale, afin d'assurer une transition harmonieuse avec l'enseignement fondamental. En début d'année, les enseignants tiendront compte des différences inévitables existant entre les élèves dans leur formation initiale.

Une « journée 1<sup>re</sup> » est organisée durant les premières semaines afin de faciliter l'accueil des élèves au sein de l'établissement. De même, en 2<sup>e</sup> année, une journée est consacrée à des activités permettant de favoriser l'esprit de classe.

La différenciation et le respect des rythmes d'apprentissage constituent donc deux axes fondamentaux. De là découle l'organisation :

- ◆ en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>, d'une remédiation ouverte à tous en français, néerlandais, mathématique, méthode de travail ; cette remédiation peut être ponctuelle ou systématique ;
- ◆ d'une année complémentaire au terme de la 1<sup>re</sup>, avec comme objectifs la maîtrise des compétences de base de fin de 1<sup>re</sup> ;
- ◆ d'une année complémentaire au terme de la 2<sup>e</sup>, dont cinq heures - activité complémentaire (3 heures), éducation artistique (1 heure) et technologie (1 heure) - sont remplacées par de la guidance méthodologique en groupe plus petits.

### *Du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> degré*

Une activité de parrainage des nouveaux élèves par des élèves du 3<sup>e</sup> degré est organisée afin de favoriser leur intégration au sein de l'établissement.

Une collaboration s'établit avec le centre psycho-médico-social (CPMS) et d'autres organismes tels Carrefour J (aide en milieu ouvert) et le PSE (service de promotion de la santé à l'école).

Un accompagnement est prévu pour aider des élèves en difficulté lors de situations stressantes entraînant des difficultés scolaires, un mal être,...

Pour les élèves glissant vers une forme de décrochage scolaire, nous collaborons activement avec le Service d'Accrochage Scolaire (SAS) du Brabant wallon ou encore les médiateurs scolaires.

### *RESPONSABILITE ET PARTICIPATION : UNE PRISE DE CONSCIENCE PROGRESSIVE DE LA RESPONSABILITE DE CHACUN, LA PARTICIPATION PAR LA DELEGATION*

Un conseil des élèves est formé des délégués de classe élus (deux par classe) de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup>. Il est divisé en trois organes (1 par degré) tous trois animés par deux membres de l'équipe éducative. Les délégués se choisissent un président et un vice-président ainsi que leurs représentants au Conseil de Participation (2 pour le conseil des élèves du cycle 1-3 et 3 pour le conseil des élèves du cycle 4-6). Le rôle du délégué de classe est explicité par la charte du délégué de classe (v. p. **Erreur ! Signet non défini.**)

Le conseil des élèves relaie les questions posées par les élèves et gère des projets. La communication se fait de manière très formelle (par écrit) sur certains points, démarche qui contribue à l'apprentissage de la participation.

Des valves « conseil des élèves » sont disponibles dans le collège.

En cas de problème collectif, la direction privilégie la médiation par les délégués de préférence à tout autre mode de fonctionnement.

La participation ne peut s'exercer qu'en s'appuyant sur une communication efficace. Dans cet objectif, les délégués disposent - dans le cadre des cours - d'un moment après chaque réunion pour faire circuler les informations vers les classes. Les modalités sont fixées annuellement par la direction. Une feuille de communication, rédigée par les élèves, peut soutenir l'information.

Dans le cadre de l'évolution des pratiques pédagogiques, les élèves sont appelés à participer de plus en plus à la construction de leurs compétences (élève acteur).

A l'occasion de certains cours et/ou de contacts extérieurs, des élèves sont initiés aux mécanismes démocratiques (visite des parlements fédéral et européen, rencontre avec des parlementaires...).

*UNE SOLIDARITE A TOUS LES NIVEAUX, EN FAISANT PRENDRE CONSCIENCE DES INEGALITES DE TOUT TYPE ET EN VEILLANT A FORMER DES ACTEURS DE CHANGEMENT SOCIAL*

Sensibilisation aux problèmes de ceux qui sont victimes des conditions économiques, sociales, politiques et participation à des actions de solidarité comme

- ◆ le projet d'année qui se concrétise par une marche de toute la communauté éducative dans un objectif concret (ex. aide aux enfants des rues au Brésil, collaboration avec les Iles de Paix, soutien aux réfugiés tibétains, actions avec une école d'enseignement secondaire spécialisé dans le Brabant wallon, participation au développement d'une école en Côte d'Ivoire, crèche Kirikou pour les enfants des mineures étrangères non accompagnées), aide à la construction de puits à Madagascar. Les délégués-marche prennent une place importante dans ce projet durant lequel le mode participatif est aussi une éducation à la prise de responsabilité. Le rôle du délégué-marche est explicité par une charte (v. **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, page **Erreur ! Signet non défini.**).
- ◆ l'opération thermos (repas-rencontre proposé aux sans-abri à Bruxelles) organisée par des enseignants, réalisée par les élèves de 6<sup>e</sup> avec la collaboration des autres niveaux.
- ◆ les retraites sociales proposées aux 6<sup>e</sup>.
- ◆ les antennes Jeunes Magasins du Monde Oxfam, Amnesty International, Action Damien où les jeunes, encadrés par des membres de l'équipe éducative, prennent des responsabilités dans la création et la gestion des actions mises sur pied au collège.
- ◆ échanges linguistiques avec des écoles de Russie et de Pologne
- ◆ ...

Le développement durable constitue une préoccupation majeure se retrouvant à tous les niveaux de notre action : pédagogique, par l'intégration interdisciplinaire ; éducative, par la prise en compte dans notre règlement de cet enjeu collectif ; organisationnelle et pratique, par la promotion dans tous les aspects de notre quotidien de cette notion. Des éco-délégués appuient cette démarche au sein des classes (v. Charte des éco délégués, p. 19).

Des professeurs invitent, dans le cadre des cours, des personnes extérieures qui témoignent d'une autre vision de certaines réalités quotidiennes (ex. étudiants et professeurs étrangers...), la Croix-Rouge se présente trois fois par an au collège afin que les élèves majeurs qui le désirent puissent faire don de leur sang, ...

## RESPECT ET PROMOTION DE CHACUN PAR L'ACCUEIL DE CHACUN ET LA VALORISATION DE SES APTITUDES

### *PROJET PERSONNEL ET ORIENTATION*

Le 1<sup>er</sup> degré (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>) est une période d'observation. Il convient d'éviter tant les orientations hâtives vis-à-vis des élèves n'ayant pas encore manifesté d'intérêts ou d'aptitudes spécifiques, que la poursuite d'un parcours scolaire susceptible d'engendrer des échecs successifs et donc la démotivation. L'équipe éducative (direction, professeurs, éducateurs, cpms...) aide les élèves à exprimer leur(s) projet(s) ou à trouver un chemin qui leur convient. Dans cette optique, élèves et parents sont informés des différentes formes d'enseignement.

Une attention particulière est apportée à l'information des élèves qui font une 3<sup>e</sup> année dans le degré et pour lesquels la question des choix est parfois plus aiguë.

Au 3<sup>e</sup> degré, différentes pistes sont proposées pour aider les élèves dans le choix de leur profession et/ou de leurs études supérieures :

- ◆ «information par des responsables du Centre d'orientation et d'information (CIO – Louvain-la-Neuve)
- ◆ participation à la journée Portes Ouvertes de l'UCL
- ◆ contacts, à la demande, avec le CPMS
- ◆ invitation à l'opération carrières organisée par le Rotary de Wavre
- ◆ communication des informations envoyées par les différentes universités et écoles supérieures
- ◆ opération «carrières» au collège en collaboration avec les parents : rencontre en panel avec des professionnels dont notamment de « jeunes anciens »

### *LE DIALOGUE*

Le dialogue se construit au quotidien entre les élèves et l'équipe éducative et est soutenu par des activités de classe, du conseil des élèves... Les bureaux des éducateurs sont également des lieux de rencontre et d'écoute.

En 1<sup>re</sup> commune, une activité est organisée avec Carrefour J et le CPMS dans l'optique d'améliorer la connaissance mutuelle et l'expression des difficultés rencontrées au sein du groupe.

### *LA DISCIPLINE*

La discipline est envisagée comme un moyen nécessaire à la vie en société et est conçue comme cadre d'un apprentissage à l'autonomie.

Un règlement d'ordre intérieur (une charte) est communiqué aux parents et aux élèves. Il est commenté en début d'année par les éducateurs et les titulaires.

L'élève qui s'engage à le respecter devient co-responsable du fonctionnement harmonieux de la vie collective.

### *DEVELOPPEMENT DE LA SANTE PHYSIQUE ET MENTALE*

Outre les activités menées dans le cadre des cours (éducation physique, technique d'expression,...), différentes manifestations sont organisées comme la journée sportive (une fois tous les deux ans, lors de laquelle l'accent est mis non sur le résultat individuel, mais sur le résultat de la classe), la participation à des animations et compétitions à l'extérieur...

Le thème de la santé au sens large est une priorité traitée en collaboration avec le CPMS, le service de promotion de la santé à l'école (PSE), le conseil de participation...

Il interpelle aussi bien les enseignants que les élèves, demandeurs d'informations sur l'alimentation, les activités sportives, le sommeil, la sexualité, les assuétudes, le stress... Les sujets sont abordés à diverses occasions. Des informations concernant l'alimentation sont au programme du cours de sciences en 1<sup>re</sup> et en 3<sup>e</sup> année. Dans le cadre du cours d'éducation physique, des notions de diététique et d'hygiène de vie sont proposées au fil des activités et en réponse aux demandes explicites des élèves. Certains professeurs organisent des activités de façon plus ponctuelle : éducation sexuelle, gestion du stress... Une journée d'information « santé » est organisée au niveau de la 3<sup>e</sup>. Le planning familial de Wavre collabore avec le collège dans le cadre d'une information sur les changements physiques à l'adolescence en 2<sup>e</sup> année et sur les relations humaines et amoureuses en 5<sup>e</sup> année.

### EVEIL DU SENS CREATIF

Cet objectif est intégré à toutes les disciplines. Il est particulièrement présent dans certaines options et activités complémentaires (arts d'expression, expression orale, éducation physique...), séquences de cours ou encore certaines activités (journée portes ouvertes, théâtre, impro, cabaret...)

### FORMATION

#### *PROMOTION D'UN ESPRIT D'AUTONOMIE ET DE RECHERCHE*

La démarche se réalise progressivement de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> :

- ◆ initiation à l'utilisation du centre de documentation (bibliothèque) et des outils multimédia
- ◆ apprentissage d'une méthode de travail (document de référence commun pour les 4-5-6)
- ◆ atelier « Partir du bon pied » pour aider au redémarrage proactif des élèves qui recommencent leur 4<sup>e</sup> année.
- ◆ travaux réalisés d'une manière progressivement autonome dans le cadre des cours

- ◆ expériences interdisciplinaires et entre différents niveaux (collaboration verticale) autour de thèmes communs
- ◆ élaboration d'un travail de fin d'études (TFE) en 6e ; une brochure a été réalisée par une équipe d'enseignants pour guider les élèves dans cette démarche
- ◆ ...

### *PROMOTION DES LANGUES MODERNES*

Dans le contexte de vie actuelle, la connaissance et la pratique des langues modernes se révèlent être des atouts importants. Tous les élèves doivent suivre le cours de néerlandais ou d'anglais, à raison de 4 heures par semaine, comme langue moderne I au 1<sup>er</sup> degré ; au 2<sup>e</sup> degré, la langue II (néerlandais ou anglais selon le choix de la langue I en 3<sup>e</sup> et anglais en 4<sup>e</sup> ) vient s'ajouter pour tous, à raison de 4h par semaine. Au 3<sup>e</sup> degré, les élèves doivent choisir entre des combinaisons de ces cours à raison de 4 heures et/ou 2 heures. Ils peuvent également choisir l'espagnol comme langue moderne III.

#### *Néerlandais*

En 1<sup>re</sup> année, en plus des 4 périodes de néerlandais de la formation commune, est organisée une période en demi-groupes permettant de faciliter la prise de parole.

#### *Anglais*

En 3<sup>e</sup> année, un séjour de 3 jours en Grande-Bretagne est organisé dans le but de mieux découvrir la culture anglaise. Les élèves logent alors en famille d'accueil, ce qui permet de les confronter à la pratique de la langue avec des personnes pour lesquelles l'anglais est la langue maternelle.

## PLAN D' ACTIONS COLLECTIVES (PAC)

### *Objectifs*

Ce plan d'actions collectives vise à expliciter l'organisation du premier degré au Collège. Sont répertoriées ici toutes les ressources mobilisables dans l'école afin de soutenir les élèves qui éprouveraient des difficultés à atteindre les compétences poursuivies, ainsi que plus spécifiquement toutes les actions qui peuvent être enclenchées au travers du Plan Individualisé d'Apprentissage (PIA).

Notre vision se base fondamentalement sur une logique d'action qui entend dépasser le simple constat. Elle s'appuie sur la conviction que toute réalité peut être changée moyennant un engagement partagé de l'élève, de l'équipe enseignante et une certaine patience. Au regard de l'actuelle hétérogénéité des difficultés, ce PAC repose également sur l'idée que la solution unique n'existe pas. L'éventail de possibilités évoquées dans ce PAC vise dès lors à ouvrir les voies les plus adaptées pour chaque situation.

### *Structure du 1<sup>er</sup> degré*

Le premier degré de l'enseignement secondaire, en tant que dernière étape du continuum pédagogique, entend amener les élèves en deux années vers la maîtrise des socles de compétences à quatorze ans.

Au sein du collège, nous organisons une première année commune (1C) accessible aux porteurs du CEB, une deuxième année commune, et une deuxième année supplémentaire.

### *Notion d'éducabilité, de réussite et de droit à l'erreur*

Avant tout, nous nous inscrivons dans le postulat de l'éducabilité de tous et nous croyons au rôle émancipateur d'une formation humaniste commune. Ainsi, en tant que communauté scolaire, nous nourrissons des aspirations pour chacun de nos élèves. Nous sommes par ailleurs certains que proposer à tous d'entrer dans une dynamique de réussite, qui valorise les efforts et les progrès, contribue à la motivation et à l'engagement de chacun.

Par ailleurs, nous estimons également important de laisser à tous le droit à l'erreur. C'est pourquoi les deux années dans le degré sont considérées comme un parcours d'apprentissage au long court, dont l'aboutissement est la certification en fin du degré, au travers notamment des épreuves externes du CE1D.

### *Une logique avant tout inclusive*

Au sein du collège, nous sommes convaincus que le premier lieu de l'apprentissage doit rester la classe, que l'élève rencontre ou non des difficultés. Dans cette optique, la différenciation des apprentissages au sein de chacun des cours vise à prendre en compte les spécificités de tous. L'enseignant a pour idéal d'adapter les apprentissages proposés et les stratégies mises en œuvre aux besoins de chacun.

Pour faciliter cette dynamique, une période du cours de français est dispensée par deux professeurs en 1<sup>re</sup> commune. Cette période de cours constitue une opportunité spécifique pour accorder de l'attention aux difficultés de chacun, et proposer un accompagnement plus personnalisé. En outre, la maîtrise de l'écriture et de la lecture nous semble en effet constituer un enjeu majeur dans la réussite.

Toujours en 1<sup>re</sup> commune, une période supplémentaire de langue moderne 1 en groupes plus restreints est prévue dans la grille horaire de tous les élèves de première. Cela permet de donner plus de place à chacun et notamment d'exercer plus aisément les compétences langagières orales.

Dans la même logique que pour le cours de français en 1<sup>re</sup> commune, une période du cours de mathématique de 2<sup>e</sup> année est dispensée par deux professeurs.

### *Des activités collectives et des projets interdisciplinaires*

Afin d'aider les élèves lors de leur arrivée au sein du collège, nous organisons en septembre une journée spécifique qui vise à familiariser les élèves avec leurs nouveaux professeurs, leurs

camarades de classe et leur nouvel environnement. Cette journée permet également à chacun d'approprier les règles de vie et le mode de fonctionnement des différentes instances du collège.

D'autres moments sont mis sur pied ponctuellement, et selon les opportunités, pour mobiliser les apprentissages des élèves dans le cadre d'activités innovantes, de projets, de créations collectives.

### *L'importance de la méthode*

Conscients que le passage du primaire au secondaire constitue un changement important, nous souhaitons accompagner tous les élèves dans cette transition. C'est pourquoi, dans l'horaire de chaque classe de première, une période de cours est consacrée à la découverte de méthodes de travail adéquates et efficaces. Pour ce faire, l'enseignant propose notamment des outils liés à la gestion du temps et des échéances, expose des processus efficaces d'appropriation des matières et de mémorisation. Les élèves sont ainsi guidés vers une prise d'autonomie progressive face aux tâches scolaires et se voient accompagnés dans leur organisation personnelle. Cette opportunité donne également l'occasion à chacun de prendre un peu de distance face aux cours pour faire le point, à quelques moments-clés, sur son expérience scolaire.

Ces moments donnent également l'occasion de mélanger les élèves issus de différentes classes pour rencontrer des besoins plus spécifiques ou produire des projets communs.

### *Des adaptations personnalisées*

Toutefois, les difficultés rencontrées par l'élève sont parfois plus spécifiques ou nécessitent un travail de remédiation plus en profondeur qui ne peut être mené uniquement au sein des apprentissages construits avec le groupe-classe.

Dans ce cadre, diverses démarches sont proposées aux élèves.

#### La remédiation

De 15h40 à 16h30, les lundis, mardis et jeudis, ou le mercredi de 12h15 à 13h05, sont proposés aux élèves des ateliers de remédiations en français, mathématiques et langue moderne I (néerlandais ou anglais). Leur fréquentation peut être libre et ponctuelle ou imposée par le conseil de classe pour une période déterminée.

#### Un accompagnement en gestion du stress

Des professeurs de l'établissement proposent, sur rendez-vous, de rencontrer les élèves en situation ponctuelle de stress afin de leur donner des pistes pour mieux gérer leur emploi du temps, les contraintes personnelles, familiales et scolaires.

#### Le rôle des éducateurs

L'équipe des éducateurs constitue également un soutien et une source de vigilance vis-à-vis des élèves accumulant les difficultés organisationnelles, relationnelles,...

#### Les ressources du centre psycho-médico-social (CPMS)

En cas de difficulté, les divers intervenants du centre psycho-médico-social se rendent disponibles, dans l'enceinte du collège, plusieurs fois par semaine. Les questions de scolarité, de vie familiale et sociale, de santé, d'orientation scolaire et professionnelle, ... peuvent y être abordées. L'équipe éducative, les considérant comme des intervenants privilégiés, n'hésitera pas en cas de problème à susciter leur éclairage ou à proposer leur soutien au jeune en difficulté.

### *Des activités complémentaires de renforcement en deuxième*

Afin d'offrir un programme de soutien aux élèves ayant rencontré d'importantes difficultés dans le cadre de leur première année, nous offrons notamment un panel d'activités complémentaires axé autour du renforcement des compétences de base. Ces trois périodes hebdomadaires incluses dans l'horaire de deuxième offrent aux élèves concernés un espace de travail en plus petit groupe, où les activités proposées sont axées prioritairement sur les difficultés et les besoins de chacun.

### *Le PIA et ses leviers spécifiques*

L'objectif prioritaire poursuivi par l'équipe pédagogique au travers du Plan Individualisé d'Apprentissage (ou PIA) est d'accompagner les élèves qui présentent des besoins spécifiques ou qui éprouvent des difficultés récurrentes dans le cadre de leur parcours d'apprentissage. L'activation du PIA est envisagée quand les dispositifs habituels ne parviennent plus à lever des difficultés rencontrées par l'élève. Le PIA doit permettre aux élèves concernés de combler des lacunes constatées et les aider à s'approprier des stratégies d'apprentissage plus efficaces.

Habités par la conviction que l'école est là pour faire progresser chacun vers des objectifs communs, il nous semble en effet pertinent d'offrir, pour ceux qui rencontrent d'importantes difficultés pédagogiques, un suivi plus personnalisé. Par ailleurs, mobiliser plusieurs acteurs autour de ce projet contribue à coup sûr à augmenter le nombre et la force des leviers qui peuvent être actionnés. Dans ce cadre, la réponse aux difficultés d'un élève ne peut dès lors être que collective. Outre la communauté éducative et les intervenants en lien avec l'école, le jeune lui-même et sa famille méritent donc une place importante dans la recherche et la mise en place de solutions.

Actionné par le conseil de classe, et complété en concertation, le Plan Individualisé d'Apprentissage est un outil dynamique et évolutif qui vise, dans un premier temps, à rassembler des informations sur l'élève, ses ressources et ses difficultés. Par la suite, cette démarche donnera le départ à la mise en place d'actions permettant d'amener l'élève à progresser vers les objectifs qui lui auront été fixés. Sorte de contrat établi entre différents partenaires, le PIA constituera un outil de communication entre l'école, l'élève et ses parents et marquera les engagements de chaque partie. Une évaluation des progrès accomplis dans les domaines ciblés sera toujours proposée aux échéances fixées dans le cadre du contrat.

Les conseils de classe constituent les moments privilégiés pour la création, l'adaptation et/ou l'évaluation du PIA.

### Le rôle des référents

Afin de synthétiser les informations issues des différentes parties en vue de la rédaction du contrat, un professeur assure le rôle de référent. Il vise à coordonner les différentes actions à mettre en œuvre (en collaboration avec le titulaire), assure la communication entre tous les partenaires et propose une évaluation des progrès réalisés au terme de la période donnée. Il se charge donc du suivi de chaque élève concerné, dans le cadre et les limites du PIA établi. Il peut également encadrer des rencontres collectives destinées à plusieurs élèves concernés par un PIA.

### Une différenciation accrue

Dans l'optique d'une remédiation inclusive, le PIA constitue avant tout un levier pour cibler les ressources et les faiblesses des élèves en grande difficulté. Les engagements repris dans le contrat viseront donc avant tout une adaptation spécifique et momentanée des attentes et des fonctionnements au sein des apprentissages quotidiens. Des tâches spécifiques, des exercices adaptés, des dossiers de révision constitueront les premières aides mobilisées de la part des enseignants.

### Une étude dirigée pour les élèves bénéficiant d'un PIA

Parmi les pistes qui peuvent être proposées dans le cadre du PIA, on retrouve également une étude dirigée en 9<sup>e</sup>h, les lundis, mardis, et/ou jeudis. Ce temps doit permettre à l'élève de réaliser ses préparations et de s'approprier les différentes matières dans un environnement propice. Un professeur veille à ce que chacun travaille de façon efficace et peut guider l'élève pour l'aider à faire face aux éventuelles difficultés.

*Cette étude dirigée ne sera accessible qu'aux élèves pour lesquels un PIA a été établi, et ce pour une période déterminée.*

### La personnalisation de la grille horaire pour une période déterminée

Dans le cadre du PIA, le conseil de classe peut décider de modifier la grille horaire d'un élève afin de lui proposer une remédiation plus intense.

### L'orientation positive

Si l'outil que constitue le PIA se veut avant tout une aide et un accompagnement du parcours scolaire actuel de l'élève, il peut également, dans certains cas, participer à la construction de son projet personnel et donc à son orientation. Un travail sur les motifs d'engagement de l'élève, ses forces, ses talents et ses aspirations, en collaboration avec le CPMS, permet pour certains de définir et de murir un projet personnel positif et réfléchi. Lorsqu'elle est activée, cette démarche est non seulement envisagée comme tremplin pour le futur, mais aussi comme source de motivation pour le présent.

## INTERIORITE ET EVEIL A LA FOI

Le groupe d'animation spirituelle, composé de membres de l'équipe éducative est un espace ouvert de rencontre, de liberté, d'amitié. Il se réunit régulièrement pour approfondir la relation entre « humanité » et « spiritualité » aidé par la réflexion d'un théologien. Il vise aussi à nourrir le lien entre travail d'éducation et valeurs chrétiennes. La recherche du sens est fondamentale dans cette démarche. Ce groupe s'implique dans :

- ◆ l'organisation d'une marche parrainée impliquant toute l'école, en solidarité avec les plus démunis ; activités de conscientisation autour du projet choisi (films, conférences, débats...);
- ◆ la collaboration avec les élèves délégués pour la marche qui ont l'occasion d'approfondir et d'exercer leurs responsabilités ;
- ◆ les retraites des rhétos (religieuses, d'intériorité, sociales) ;
- ◆ l'aménagement d'un lieu de silence, l'espace-rencontre à la bibliothèque.

## CONCLUSION

Au travers de ce projet d'établissement, toute l'équipe éducative espère pouvoir atteindre les objectifs du décret « Missions, en permettant à chacun des élèves de réaliser les meilleurs choix possibles en cohérence avec ses aspirations profondes pour sa vie future.